



FICHE D'INSCRIPTION

STAGIAIRE : *(né entre 2002 et 2008)*

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Age :

Sexe : garçons / filles

Club:

Tailles vestimentaire (10/12ans, XS, S, M, L, XL) :

ADULTE RESPONSABLE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél mobile :

Tél domicile :

Tél autre parent :

(Merci de renseigner cette adresse mail de manière précise et très lisible car elle sera notre moyen privilégié de diffusion d'informations)

Adresse mail Contact :

Autre mail :

AIDES SOCIALES :

Bénéficiez-vous d'une aide sociale (CAF/CE...)? Oui Non

Si oui, nous vous enverrons un justificatif de paiement.

URGENCES :

En cas d'urgence, quelles sont les personnes à prévenir si vous n'êtes pas joignable :

Personne 1 Nom :

Personne 2 Nom :

Prénom :

Prénom :

Statut vis à vis de l'enfant :

Statut vis à vis de l'enfant :

Tél :

Tél :

STAGE :

Le stage se déroulera au centre nautique de « l'Isle Verte », Allée de la voile, 40140 SOUSTONS
Le stage commencera précisément le lundi à 9h et se terminera le Vendredi à 15h00
Vous souhaitez vous inscrire pour le :

- Séjour 1** (du 17 au 21 Juillet 2017)
- Séjour 2** (du 24 au 28 Juillet 2017)
- Séjour 3** (du 07 au 11 Aout 2017)

Personnes autorisées à récupérer l'enfant en fin de séjour :

- | | | |
|-------|--------|--------------------------|
| - Nom | Prénom | Lien avec le stagiaire : |
| - Nom | Prénom | Lien avec le stagiaire : |
| - Nom | Prénom | Lien avec le stagiaire : |

PAIEMENT :

Le prix du séjour de 5jours/4nuits en pension complète est de **SEJOUR 430€**. Vous avez la **possibilité de régler cette somme en 1, 2, 3 ou 4 fois (si réservation avant le 31/05/2017) :**

Je joins : (cocher votre choix)

- 1 chèque de 430€
- 2 chèques (2 x 215 €)
- 3 chèques (1 x 150 € & 2 x 140 €)
- 4 chèques (1 x 130 € & 3 x 100 €)

*Les paiements sont à adresser à l'ordre de l'« U.S.T. Handball ».
Ils seront encaissés le 5 de chaque mois.*

Souhaiterez-vous des justificatifs ?

Aucun

Facture (envoi en Juillet/Août)

Attestation de participation au séjour

Attention : l'inscription ne sera enregistrée qu'à la réception du dossier et des chèques.

Lors de l'arrivée au stage, il est indispensable que les stagiaires soient munis de matériel adéquate à une pratique sportive intensive :

- Chaussures de salle, chaussures de sport extérieur, sac de couchage, maillots de bain, casquette, crème solaire et autres matériels assurant le confort du stagiaire dans la pratique de sport et d'activité intensive.

Renseignements et informations :

UST Handball

2 rue du grand tourren

40230 Saint Vincent de Tyrosse

Mail : camps.ust@gmail.com



Conditions Générales d'inscription

L'U.S.T. Handball assurera les inscriptions aux Stage été Handball 2017 s'adressant aux garçons et aux filles né(e)s entre 2008 et 2002 inclus (ci-après dénommés « stagiaires »).

Conditions d'inscription : clôture au Samedi 1er juillet 2017.

- Stagiaires nés uniquement entre 2002 et 2008 pour l'édition 2017 - Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard un mois avant le début du stage choisi.

1) Remplir soigneusement les 3 documents du dossier d'inscription (fiche d'inscription + fiche sanitaire + fiches « autorisations spécifiques ») en précisant bien tous les éléments demandés.

2) Joindre les pièces suivantes : la photocopie recto verso de la pièce d'identité du stagiaire une attestation de responsabilité civile de l'adulte responsable avec le nom de l'enfant.

Une enveloppe timbrée (20g) libellée à votre adresse (envoi facture), un certificat médical daté de moins de trois mois, de non contre-indication à la pratique du sport en général. Une photocopie de la licence du stagiaire

Possibilités de règlement du stage:

Règlement à l'ordre de l' « U.S.T. Handball ». Vous avez la possibilité de payer par paiement échelonné (1, 2, ou 3 fois) Pour toute réservation, vous avez la possibilité de régler en 4 fois. Tous les chèques seront envoyés avec le dossier et seront encaissés tous les 5 du mois.

Annulation du stage du fait du stagiaire

Toute annulation doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception.

✕ Plus de 30 jours avant le début du stage : retenue de la somme forfaitaire de 40€ par personne pour frais de dossier.

✕ Entre 30 et 21 jours : retenue de 30 % du prix total

✕ Entre 20 et 15 jours : retenue de 60 % du prix total

✕ Entre 14 et 8 jours : retenue de 80 % du prix total

✕ Moins de 8 jours : retenue de 100 % du prix total

Désistement ou modification en cours de stage du fait du stagiaire

Toute interruption de stage, quel qu'en soit le motif et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le prix, ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part de l'organisateur. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant, sauf en cas de prise en charge dans le cadre d'une assistance rapatriement. Toute blessure ou maladie constatée par le médecin et nécessitant le départ du stagiaire du centre, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du stage.

Annulation du stage du fait de l'U.S.T. Handball

L'U.S.T. Handball peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre de stagiaires est insuffisant. Dans ce cas, L'U.S.T. Handball vous en informera par écrit au plus tard quinze jours avant le début du stage.

Le déroulement des stages

Règlement interne

Recommandations au stagiaire : les stages sportifs de l'U.S.T. Handball, en raison de leur caractère essentiellement sportif, pédagogique et culturel, s'adressent à des stagiaires motivés, désireux de participer activement au programme (activités spécifiques et annexes). L'organisateur attend du stagiaire que celui-ci se soit préparé à vivre son séjour suivant un mode de vie différent. Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le stagiaire doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir de tout rapport humain mais aussi de respecter les recommandations de l'U.S.T. Handball (respect des règles de vie et d'hygiène, des horaires, participation aux activités programmées, civisme envers les encadrants, les autres stagiaires, le personnel de service, etc.). Afin de ne pas perturber le déroulement du stage, et dans un souci de respect du projet pédagogique du séjour (ndlr vie en collectivité), l'encadrement mettra en place, selon les conditions en présence, un fonctionnement spécifique relatif à l'utilisation des téléphones mobiles des stagiaires (utilisation limitée). Un point de vente (bonbons, articles, boissons, gâteaux...) sera ponctuellement accessible aux stagiaires. Afin d'éviter tout problème lié à l'utilisation d'argent par des mineurs, l'organisation du stage récupérera l'argent de poche de chacun des stagiaires le jour de son arrivée au camp. Une gestion des dépenses sera alors tenue par l'encadrement, qui rendra à la fin du stage, le restant de la somme non dépensée par le stagiaire. L'U.S.T. Handball peut être amené, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie), qui devront être remboursées dès la fin du stage.



Discipline

Le stagiaire est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement, de service, les autres stagiaires, ainsi qu'au cours de toutes les activités proposées. Le stagiaire devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, d'alcool, de tabac, le vol sous toutes ses formes, l'utilisation de tout véhicule à moteur, en qualité de conducteur ou de passager pour les deux roues, la pratique de l'auto-stop sont formellement interdits. Dans le cas où le comportement d'un stagiaire serait de nature à troubler le bon déroulement du stage, ou dans le cas où, il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, l'U.S.T. Handball se réserve le droit d'en informer ses parents et d'interrompre son stage. Les frais de retour anticipé et de l'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant et/ou de ses parents. En inscrivant un enfant mineur aux stages sportifs, les parents, tuteurs ou représentants légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'U.S.T. Handball décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'U.S.T. Handball se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est d'ailleurs recommandé aux stagiaires de ne pas amener d'objet de valeur (téléphone portable, jeu vidéo, mp3...). Tout argent non confié à l'encadrement au début du stage ne dépendra donc pas de sa responsabilité en cas de perte ou de vol.

Décharge de responsabilité

Le stage terminé, notre mission s'achève dès que les stagiaires sont repris en charge par leurs parents, soit le vendredi à partir de 17h00. Nous déclinons toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir a posteriori. Toute personne autre que les parents ou que le tuteur légal venant chercher un stagiaire devra disposer d'une autorisation manuscrite du responsable de l'enfant.

Qualité de stage

Plus grave, toute réclamation éventuelle, de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 3 mois après la fin du séjour.

Assurance

L'U.S.T. Handball est couvert par le biais d'une assurance responsabilité civile à l'occasion des séjours proposés dans le cadre de ses activités. Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Le parent ou l'adulte responsable de l'enfant s'engage à fournir à l'UST Handball avant le début du stage, un document attestant de cette assurance.

Renseignements et informations :

UST Handball
2 rue du grand tourren
40230 Saint Vincent de Tyrosse
Mail : camps.ust@gmail.com